The City of Saint John

SAINT JOHN

Communiqué

Pour diffusion immédiate
Le mardi 3 juin 2008

The City of Saint John reçoit le prix de développement durable des collectivités CH2M HILL 2008 de la Fédération canadienne des municipalités

Les pratiques d'exploitation responsables ont permis de réaliser des économies de 5,1 millions de dollars depuis 1996.

Pour son programme municipal de l'efficacité énergétique, The City of Saint John a reçu le prix de développement durable des collectivités CH2M HILL 2008 de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), catégorie de l'énergie. Le prix a été annoncée à la cérémonie de remise des prix tenue le samedi 31 mai à Québec à l'occasion de la 71e conférence annuelle et exposition municipale de la FCM.

The City of Saint John est le seul gagnant d'un prix dans la catégorie de l'*énergie*, soit l'une des huit catégories de prix. Les gagnants ont été choisis parmi les 56 soumissions des administrations municipales que la FCM a reçues. Le maire de Saint John, Ivan Court, qui agit également à titre de représentant du Nouveau-Brunswick au sein du conseil d'administration national de la Fédération canadienne des municipalités, a été à Québec samedi soir pour recevoir le prix au nom de la Ville.

En 2007, les procédures du programme municipal de l'efficacité énergétique adoptées par la Ville ont donné lieu à des économies annuelles de 1,24 million de dollars, de 10 millions de kilowattheures, de 5 792 tonnes de dioxyde de carbone et de 320 000 litres d'essence. Autrement dit, de 1996 à 2007, The City of Saint John a réduit son empreinte écologique de 17 %, ce qui représente des économies cumulatives de 5,1 millions de dollars.

« Ce prix est un énorme honneur pour The City of Saint John et en dit long sur la façon dont nous travaillons à l'élaboration de pratiques de durabilité qui fourniront à tous les services de la Ville une orientation claire et un code de déontologie au moment de la prise de décisions qui influent sur notre ville et ses ressources », a dit le maire Ivan Court. « La responsabilisation environnementale est l'un de nos objectifs pour la collectivité dans le cadre de la Vision 2015 de The City of Saint John. Afin d'y arriver, la Ville établit la norme et assume la totalité de la responsabilité pour s'assurer que les opérations municipales sont efficaces et responsables. »

« Nous utilisons la meilleure technologie pour créer nos propres solutions et, dans notre rôle de responsable de la gérance environnementale, nous devons nous surpasser », a indiqué Samir Yammine, responsable de la gestion de l'énergie pour la Ville. « Les services comprennent leur rôle en ce qui a trait à la durabilité et sont impatients de continuer à travailler ensemble en plus d'être déterminés à mettre en œuvre de nouvelles initiatives durables. »

The City of Saint John

SAINT JOHN

« Au nom de la FCM, je tiens à féliciter The City of Saint John d'avoir remporté l'un des prix de développement durable des collectivités 2008, catégorie de l'énergie », a déclaré le président de la Fédération canadienne des municipalités, Gord Steeves, conseiller de Winnipeg. « Tout comme les gagnants des autres catégories, The City of Saint John, forte de son programme municipal de l'efficacité énergétique, contribue à trouver des solutions pratiques à certains des défis importants liés à l'environnement et au développement durable que doivent aujourd'hui relever les gouvernements du monde. »

C'est en 1996 que The City of Saint John a adopté le programme municipal de l'efficacité énergétique comme code environnemental et fiscal, devançant le Protocole de Kyoto. La mise en œuvre a suivi la première analyse annuelle exhaustive de la consommation d'énergie et des frais connexes aux opérations municipales. Depuis maintenant dix ans, le programme fonctionne à bas bruit en vue d'atteindre son objectif principal : réduire la consommation d'énergie des opérations municipales de 25 % d'ici à 2011.

En adoptant des pratiques d'opérations respectueuses de l'environnement, The City of Saint John continuera à réduire sa consommation d'énergie, ce qui permettra d'abaisser les émissions totales et d'améliorer la qualité de l'air et l'état de santé global. Le programme municipal de l'efficacité énergétique soutient les efforts que déploient les citoyens et les organismes axés sur l'environnement qui visent le même objectif, soit de devenir plus respectueux de l'environnement.

Le programme municipal de l'efficacité énergétique de The City of Saint John et les autres soumissions gagnantes seront présentés dans la vidéo des prix de développement durable des collectivités 2008 qui sera lancée à la cérémonie de remise des prix ainsi que dans le DVD des prix de développement durable des collectivités FCM-CH2M HILL 2000-2008 qui sera offert à compter de septembre 2008.

Depuis 2000, le Fonds d'habilitation municipal vert et le CH2M Hill de la Fédération canadienne des municipalités reconnaissent les administrations municipales de l'ensemble du Canada grâce aux prix de développement durable des collectivités qui soulignent leur leadership dans les domaines de l'excellence environnementale et de l'innovation en matière de prestation de services.

-30-

The City of Saint John

SAINT JOHN

Document d'information

Programme municipal de l'efficacité énergétique de The City of Saint John

En 1996, le Comité sur l'environnement de The City of Saint John a mis en place le programme municipal de l'efficacité énergétique. Ce comité est une coalition de bénévoles communautaires issus de divers secteurs de l'industrie et du gouvernement, du milieu des affaires, de la représentation des citoyens et des employés de The City of Saint John.

L'année 1997 a été l'année pilote pour le programme municipal de l'efficacité énergétique. Divers bâtiments municipaux ont été choisis pour entreprendre des améliorations complètes du rendement énergétique et mettre à l'essai le programme municipal de l'efficacité énergétique. Le programme ayant été une réussite, il a été élargi afin d'inclure d'autres services ainsi que les services d'eau en 2000. Les bâtiments d'autres commissions gérés indirectement par The City of Saint John ont été inclus dans le programme. C'est ainsi que l'année 2004 a vu la création d'un programme de gestion de l'énergie qui fait partie intégrante du programme municipal d'immobilisations.

Le Comité sur l'environnement de The City of Saint John a également aidé l'équipe du programme municipal de l'efficacité énergétique à fixer des objectifs venant compléter l'orientation de la Ville en matière d'environnement. Le programme municipal de l'efficacité énergétique fait partie du mandat du comité et de ses activités et il est approuvé en vertu de sa politique de 2001 relative à la gestion de l'énergie. L'alignement des principes et objectifs en matière de durabilité par rapport au Comité sur l'environnement garantit une approche commune et unie quant à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions. Le Comité sur l'environnement et le projet Vision 2015 contribueront au programme municipal de l'efficacité énergétique en intégrant les principes au plan de viabilité.

The City of Saint John dispose d'un responsable de la gestion de l'énergie consciencieux et d'un assistant afin d'effectuer un suivi constant et de mener des vérifications relatives à l'énergie sur les systèmes d'énergie des bâtiments et en vue d'émettre des recommandations pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Un système logiciel sur le Web à la fine pointe de la technologie a également été installé afin de permettre aux chefs de service, aux gestionnaires et aux employés municipaux de surveiller à distance l'état actuel de leur système d'énergie des bâtiments (p. ex. chauffage, ventilation et climatisation, éclairage, mesure de la consommation d'énergie, etc.) et de signaler d'éventuelles lacunes. Il s'agit d'un système multiutilisateur accessible à distance à partir de n'importe quel ordinateur; il permet au personnel de mieux contrôler leur milieu de travail.

Pour l'ensemble des opérations municipales, le programme municipal de l'efficacité énergétique mesure la consommation totale d'énergie à l'aide d'un système automatisé contrôlé à distance par l'équipe du système de contrôle de la gestion de l'énergie. Le système aide les gestionnaires d'installations et les gestionnaires de service dans le suivi et la gestion du rendement

énergétique au sein de chaque bâtiment et usine, y compris la température de l'espace et les niveaux d'air frais et de dioxyde de carbone. Ce système leur permet de signaler rapidement toute anomalie grâce à un système informatisé et d'émettre des recommandations qui améliorent l'efficacité du bâtiment. De plus, l'installation d'un nouveau système d'éclairage a amélioré la qualité de la lumière et élimine le niveau de bruit et les reflets qui accompagnaient l'ancien système. À l'heure actuelle, 30 bâtiments et usines sont reliés au système de surveillance de l'énergie.

La division de gestion de l'énergie a élaboré et installé un système informatisé de surveillance de l'énergie capable de calculer et de surveiller les avantages de nos efforts en matière d'économie (économies sur le coût du cycle de vie, économies d'énergie et coût total en immobilisations rattaché aux mesures) et sur le plan environnemental (réductions des tonnes de dioxyde de carbone, de kWh, de gigajoules et de litres d'huile). De plus, un système de contrôle de la gestion de l'énergie a été installé dans chaque bâtiment afin de surveiller, de gérer et de contrôler le profil énergétique total des bâtiments appartenant à la Ville.

Le programme municipal de l'efficacité énergétique a amélioré le confort dans les bâtiments ainsi que le milieu de travail de plus de 900 employés municipaux. Dans les installations publiques de la Ville, des mesures simples comme l'amélioration de l'éclairage et l'installation de chaleur rayonnante dirigée vers les sièges et le sol ont amélioré le confort et ont permis d'améliorer l'efficacité énergétique et le rapport coût-efficacité. L'utilisation de matériaux modernes et efficaces garantit la qualité et la durabilité des mises à niveau. Les systèmes modernes de générateurs d'air chaud fournissent un chauffage et une aération suffisants en utilisant moins d'espace et à un coût moins élevé.

La réussite du programme municipal de l'efficacité énergétique repose sur les partenariats de travail élaborés par l'équipe de projet avec les directeurs et le personnel des services municipaux. Les partenariats ont été établis avec les conseils et les commissions de la Ville. De solides partenariats de travail existent également avec les Services des loisirs, les opérations municipales et le service d'incendie, puisqu'ils représentent près de 35 % des économies annuelles. Un partenariat très important existe avec Saint John Energy, qui recueille les données utilisées pour le suivi continu des efforts. Le responsable de la gestion de l'énergie travaille en étroite collaboration avec chaque service, conseil et commission. Il préside également le groupe de travail sur l'efficacité énergétique avec les représentants des services.

La Ville évalue actuellement une conception pour l'élaboration d'une boucle de distribution de l'énergie géothermique pour Uptown Saint John, en se servant de la Baie de Fundy comme source de chauffage et de refroidissement pour les infrastructures nouvelles et existantes.
En 2007, la Ville s'est en outre engagée à bâtir, dans le cadre du programme LEED, un quartier général du service de police (niveau or) et un bâtiment pour la Commission des transports (niveau argent). Un plan de mise en œuvre d'un parc de stationnement écologique permettra à l'installation de ne produire aucune émission de gaz à effet de serre.

Grâce à tous les séminaires et présentations de sensibilisation en matière d'énergie, les employés municipaux ont obtenu l'information permettant de poursuivre la réduction de la consommation d'énergie au travail ainsi qu'à leur domicile. La Ville a créé un comité de gestion de l'énergie afin de discuter des programmes relatifs à l'énergie et de les faire progresser.

Le programme municipal de l'efficacité énergétique est un prototype rentable qui peut être reproduit dans d'autres municipalités. La Ville a travaillé avec la Ville de St. Andrews pour aider cette dernière à élaborer son propre programme de gestion de l'énergie. Elle a également organisé plusieurs réunions avec la Ville de Fredericton afin de conseiller celle-ci quant à la mise en œuvre réussie du programme. Le programme municipal de l'efficacité énergétique soutient les efforts que déploient les citoyens et les organismes axés sur l'environnement qui visent le même objectif, soit de devenir plus respectueux de l'environnement.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) et CH2M HILL Canada ont créé le prix de développement durable des collectivités FCM-CH2M HILL en 2000 afin de reconnaître et de célébrer les réalisations des dirigeants municipaux qui défendent le développement communautaire durable et font la promotion des meilleures pratiques pour ce qui est d'aborder les problèmes environnementaux dans le cadre des opérations municipales. En plus des avantages sur le plan environnemental, les projets gagnants témoignent des avantages du développement communautaire durable d'un point de vue économique et social. Le Fonds d'habilitation municipal vert et le CH2M Hill de la Fédération canadienne des municipalités sont les principaux commanditaires des prix. Pour en savoir plus au sujet de la Fédération canadienne des municipalités, veuillez consulter le lien suivant : http://www.fcm.ca/.